

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Exceptionnelle de la FFGH

Jeudi 13 Juin 2024, de 8H30 à 11H30

Etaient présents des membres du Bureau : Damien Sanlaville, Etienne ROULEAU, Caroline SCHLUTH BOLARD, Martine DOCO-FENZY, David GENEVIEVE

Membre du Conseil d'Administration: Celine MOUTOU, Catherine NOGUES, Stéphane BEZIEAU, Aude TESSIER, Marie-Bérangère TROADEC, Laurent PASQUIER, Emilie CONSOLINO, François VIALARD, Tania ATTIE-BITACH, Christine LASSET, Emmanuelle BOUZIGON, Anne Louise LEUTENEGGER, Christine LEFEBVRE

Présents : Marie-Clemence GORENSTEIN, Julien MARAVAL, LAMBERT Laetitia, Maud PRIVAT, Veronique TARDY, Yannick BIDET, Florence PETIT, Edwig CASPER, François CORNELIS, Florence PETIT, Stanislas LYONNET, Caroline THAMBO, Béatrice TURCQ, Florine GUIONNET, Anna SEROVA-ERARD, Aude BESSIERE, Olivia LEMAIRE, Ramona FISCHER, Charlotte GRAPTON

Natalie RUXTON (Evènementiel), Katerina OVCHAROVA (Secrétariat)

1. Bilan Financier des Assises Paris 2024 (Stanislas Lyonnet, Natalie Ruxton)

Natalie Ruxton (Agence organisatrice MCO) et Stanislas Lyonnet (Organisateur local des Assises 2024) ont présenté le bilan financier de l'édition des Assises de Paris 2024. Plusieurs informations ont été discutés :

- Inscriptions : 2.356 (dont 1.848 payants, 364 exposants, 99 bénévoles et 45 invités)
- Orateurs : 1.049 intervenants (899 poster presenters, 123 orateurs de comm libres, 27 conférenciers)
- Espace d'exposition : 98 entités (dont 75 industriels et sponsors et 23 associations de patients)
- Les sessions : 7 workshops, 4 plénières, 17 simultanées, 2 sélectionnées, 6 sessions comm flash, 4 posters affichés et présentés
- Abstracts : 1.073 soumissions (485 e-posters, 414 imprimés, 149 communications orales)
- DPC : 40 inscrits
- Dîner : 260 inscrits ; attention le dîner gala est une prestation à perte pour la FFGH, il est préconisé de ne pas dépasser un certain quota (surtout pour les invitations).

Le bilan financier est positif de 11.181,38 euros. Le récapitulatif budgétaire est le suivant :

- Total recettes : 1.038.030,45 euros
- Total dépenses : 1.026.849,08 euros

Damien Sanlaville, en tant que Président de la FFGH, remercie toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation et à la réussite du projet « Paris 2024, des Assises Olympiques ».

2. Ecoute des candidats à l'organisation des Assises 2028 et 30 (Candidats : Bordeaux, Clermont-F, Lille et Lyon, Strasbourg)

Damien Sanlaville présente à l'ensemble des membres présents l'organisation de l'écoute des 5 candidatures pour l'organisation des Assises 2028 et 30. L'ordre de passage est le suivant : Bordeaux, Clermont, Lille, Lyon et Strasbourg. Il y aura 10 minutes de présentation et 5 minutes d'échange. Les éléments demandés pour la présentation sont :

- Mentionner les principales raisons motivant la candidature
- Montrer que vous avez identifié une infrastructure capable d'organiser les Assises
- Montrer que votre ville propose une capacité suffisante en matière d'hébergement et transport
- Présenter une proposition financière

Le vote se fera via l'outil Balotilo, les votants devront classer les villes par ordre de préférence (allant de 1 à 5). Le processus de sélection sera le suivant :

- La ville ayant obtenu le plus de premiers choix se verra attribuer la possibilité de choisir entre l'organisation des Assises de Génétique 2028 ou 30,
- La ville arrivée en 2^{ème} position se verra attribuer l'organisation de l'autre édition.

Damien Sanlaville présentant le dossier de Lyon et Caroline Schluth-Bolard présentant le dossier de Strasbourg se déconnectent.

Bordeaux :

Caroline Thambo est accompagnée de Florine Guionnet (Responsable congrès au Bordeaux Convention Bureau) et de Charlotte Grapton (Responsable développement Congrès et Salons au Bordeaux Events and More). Une présentation de la destination est réalisée :

- 6^{ème} métropole de France,
- Capitale de la région Nouvelle-Aquitaine
- Appro. 800.000 habitants
- Destination engagée
- Region riche en patrimoine (capitale mondiale du vin, plus grand périmètre urbain classé au patrimoine mondial de l'UNESCO)

Les points clés de la candidature de Bordeaux sont :

- L'accessibilité de la ville : à 2 heures en TGV de Paris, 33 aller/retour par jour, possibilité d'avoir des rames dédiées, réseau aérien développé avec plus de 100 destinations directes
- Proximité du palais : à 20 minutes en tramway du centre ville et 30 minutes de la gare
- Proximité de l'hôtellerie et de la restauration avec le site du congrès :
 - o 1.400 chambres à moins de 10 minutes à pied
 - o 3.400 chambres à moins de 20 minutes en tramway
- La gratuité des transports en commun pour les participants

Devis présenté reprenant le cahier des charges envoyé par la FFGH : 562 018,34 euros TTC dont 252 946,46 euros HT de location de la salle. La restauration n'est pas incluse dans le devis.

Clermont-Ferrand :

François Cornelis est accompagné par Aude Bessière (Responsable congrès chez GL Events) a présenté la candidature de la ville de Clermont-Ferrand.

La ville de Clermont, c'est :

- 500.000 habitants sur l'aire urbaine
- Territoire labellisé French Tech depuis 2016
- 2 inscriptions au patrimoine mondial de l'UNESCO (Chaîne des Puys et Notre Dame du Port)
- Ville écologique et responsable (transports en commun verts)

Accessibilité de la ville :

- Nouvelles rames SNCF seront mises en circulation pour 2025 sur la ligne Paris-Clermont
- 8 trains directs quotidiens entre Paris et Clermont (3h30 de trajet)
- Un aéroport à 12 minutes en voiture du centre ville

Accessibilité du lieu de congrès :

- 20 minutes du centre ville avec un bus toutes les 6 minutes et à 12 minutes de l'aéroport en voiture
- Des bus reliant les parcs hôteliers du palais des congrès s'ajoutent au réseau de transport pour faciliter l'accès à pied

Hébergement : La capacité d'hébergement est de 5.847 chambres d'hôtel dans la Métropole, sans compter airbnb, chambres d'hôtes et auberges de jeunesse, l'offre est variée (allant d'un hôtel bas de gamme, au palais de luxe).

Devis présenté reprenant le cahier des charges envoyé par la FFGH : 283 585 euros HT dont 124 619 euros HT de locatif.

Lille :

Florence Petit est venue présenter la candidature de la ville de Lille.

Lille c'est :

- La 3ème Métropole française en nombre d'habitants (hors Paris)
- Une destination innovante et durable : depuis 2024, Lille obtient le label « Destination Innovante et Durable – DID ».
- Une destination gastronomique

Accessibilité de la ville :

- 2 gares situées dans le centre-ville de Lille :
 - Gare Lille Europe : Direct en Eurostar depuis Londres et Bruxelles, en TGV depuis Roissy Paris et depuis toutes les grandes villes françaises
 - Gare Lille Flandres : TER et TGV en direct depuis Paris
 - A 1 heure de Paris en train, à 3 heures de Lyon et Strasbourg

- En avion :
 - o L'aéroport international de Lille est situé au sud de l'agglomération lilloise, à 10km du centre de Lille. Une navette relie l'aéroport au centre-ville en 20 minutes.
 - o L'aéroport international de Roissy Charles de Gaulle et à 50 minutes en TGV (connexion directe).

Accessibilité du lieu de congrès : Lille Grand Palais est situé en centre-ville à proximité des gares et parc hôtelier.

Le Palais des Congrès est certifié ISO 20121.

Devis présenté reprenant le cahier des charges envoyé par la FFGH : 320 400 euros TTC dont 203 605 euros HT de location d'espace.

Lyon :

Damien Sanlaville présente la candidature de la ville de Lyon accompagnée par Olivia Lemair, Lyon Events.

Pourquoi Lyon ?

- Lyon est une ville avec des concentrations hospitalo-universitaires les plus importantes d'Europe.
- Un service génétique avec des composantes clinique et biologique en lien avec de nombreuses spécialités au niveau local, régional, national voir international
- CHU ayant la 2ème plus grosse densité de centre de référence et compétence dont 4 centres de référence coordinateurs au sein du service de génétique
- Expérience déjà présente en raison de l'organisation des 8ème Assises de Génétique en 2016
- Lyon a l'expérience d'accueillir des évènements d'envergure
- Lyon est une ville de médecine, d'arts et de culture

Accessibilité de la ville :

- En train : 3 gares, 32 trajets pour Paris par jour, pour Marseille 17, pour Lille 16, Strasbourg 16, Rennes 13, Toulouse 7, etc...
- En avion : 120 vols directs dont de nombreuses villes françaises

Accessibilité du centre du congrès : à 13 minutes du centre-ville par les transports en commun, 12 minutes de la gare Part Dieu et à moins de 30 minutes de l'aéroport international Lyon Saint-Exupéry.

Un centre de congrès de référence :

- Proche du Parc de la Tête d'Or et du Rhône
- Centre de congrès certifié ISO 20121, acteur dans l'organisation d'un évènement durable et responsable (gestion des déchets, achats responsables, réduction des émissions...)
- Des espaces à la lumière du jour
- 8.400 m² d'espace d'exposition sur un seul étage

Devis présenté reprenant le cahier des charges envoyé par la FFGH (4 jours): 439 522,76 euros TTC dont 268 545,90 euros HT de location d'espace.

Strasbourg :

Caroline Schluth Bolard présente la ville de Strasbourg.

Strasbourg c'est :

- Capitale Européenne (Parlement Européen, Conseil de l'Europe, Cours Européenne des Droits de l' Homme, etc..)
- 300 000 habitants
- 8^{ème} ville plus grande de France
- 6^{ème} ville internationale de Congrès
- Un carrefour culturel et architectural
- Une ville universitaire d'excellence

Accessibilité de la ville :

- En train : les villes à moins de 2 heures en TGV : Paris (13 trajets par jour), Metz, Dijon ; les villes à moins de 4 heures en TGV : Lille, Lyon, Nantes, Marseilles, Rennes et Massy
- En avion : Profitez de l'accessibilité à de nombreuses villes européennes et des connexions vers les hubs aéroportuaires internationaux :
 - o L'aéroport de Paris CDG est à 1h45 en train,
 - o L'aéroport d'Amsterdam à seulement 1h30,

Accessibilité du centre du congrès : à 9 minutes à pied depuis la Gare Lille Flandres, et 12 minutes à pied depuis la Gare Lille Europe.

Le Palais des Congrès de Strasbourg est un lieu entièrement rénové en 2016 avec un cadre vert. Le Palais est certifié ISO 20121.

Hebergement : Lille compte plus de 11 000 chambres d'hôtel dans la ville.

Devis présenté reprenant le cahier des charges envoyé par la FFGH : 380 782,68 euros TTC dont 233 052 euros HT de location d'espace.

3. Discussion suite aux présentations des candidats à l'organisation des Assises

Afin de pouvoir comparer les présentations des candidats à l'organisation des Assises, François Vialard a dressé un tableau récapitulatif :

Ville	Bordeaux	Clermont	Lille	Lyon	Strasbourg
Budget TTC	562.018	340.302	320.397	439.523	380.783
Amphi places	2.000	2.500	2.100	2.000	1.892
Type d'amphi	amphi	à plat	amphi	amphi	amphi
Salle (places)	200 à 700	200 à 800	200 à 500	200 à 1.200	200 à 700
Localisation	Excentré	15m en voiture	Centre ville	Excentré	Excentré

Pour la ville de Bordeaux a été discuté que le prix général de la manifestation est très élevé, le prix de la location de salle reste plus ou moins le même que les autres villes, c'est toutes les prestations annexes qui sont très coûteuses.

La ville de Lille, Lyon et Strasbourg ont déjà accueilli les Assises de Génétique, Lyon est la ville la plus coûteuse des trois. Le Palais des Congrès de Lille est dans le centre-ville, ce qui est un point très important et est également la destination la moins chère.

4. Discussion sur l'évolution des Assises

Damien Sanlaville propose à l'ensemble des membres présents de réfléchir sur l'évolution du format des Assises pour l'avenir. Certaines personnes ont fait remonter que le fait d'être passé de 3 à 4 jours de congrès pose problème en raison du fait que les 4 jours de congrès ainsi que les 1 à 2 jours de trajet causeraient un vide dans les services des CHU pendant une semaine. Faut-il revenir à 3 jours ? Faut-il réfléchir à l'hybride ?

- Est-ce que le fait de repasser à 3 jours changerait quelque chose ? Il faudrait quand même une semaine de déplacement.
- Faut-il organiser des Assises chaque année ? Le travail d'organisation et de logistique est très dense pour pouvoir être doublé pour le moment.
- Le congrès hybride a de nombreux avantages comme le fait de permettre à des personnes qui ne peuvent réellement pas être présentes de s'informer et participer malgré tout. Le coût d'organisation est beaucoup plus élevé pour un événement hybride que physique. Il y a un risque que certains participants qui auraient pu participer physiquement préfère l'option en ligne afin d'éviter des frais liés au déplacement (hôtel, transports, repas, etc.).
- Faut-il décaler l'évènement sur le web-end ? Globalement les membres n'étaient pas favorables à cette idée.

Il faut réfléchir à faire des captations vidéo de certaines présentations. C'est un contenu qui pourrait énormément intéresser, tout comme les abstracts, qui, pour le moment, ne sont pas archivés. L'accès aux résumés a posteriori de l'évènement est souhaité. Si la FFGH réfléchit à ce sujet-là, il faudrait penser à créer un espace réservé pour les membres des associations fédérées afin que l'information soit réservée aux adhérents.

Il faut également évaluer les coûts liés à la réalisation d'un congrès hybrides et/ou de captation avec rediffusion

Pour Cannes 2026, nous maintenons l'organisation actuelle à savoir sur 4 jours sans mode hybride.

5. Renouvellement AO concernant le PCO pour l'organisation des prochaines Assises (Stéphane Bezieau, Damien Sanlaville)

Le Contrat de gestion des congrès avec MCO se terminera lors de l'édition de Cannes 2026. Il est nécessaire d'anticiper dès maintenant un appel d'offres. MCO est historiquement gestionnaire du congrès des Assises mais il est important de remettre l'entreprise au cœur de la concurrence.

Le bureau précédent, sous la présidence de Stéphane Bézieau, a choisi de faire un appel d'offre quelques années en arrière en raison de plusieurs points qui pouvaient être améliorés. MCO a été choisi suite à l'appel d'offre.

Le bureau estime aujourd'hui avoir manqué d'information de la part de MCO sur la balance budgétaire assez à l'avance. Il est important de faire un appel d'offre au moins sur deux éditions voir trois afin de stabiliser le travail.

Pour refaire un appel d'offre, il faudra rédiger un cahier des charges, lancer un appel d'offre, évaluer les réponses et proposer un choix au CA. Il faudra constituer un groupe de volontaires en se basant sur le cahier des charges qui avait été rédigé précédemment.

Il faudra commencer le travail en 2025.

6. Assises Cannes 2026 (Damien Sanlaville)

Damien Sanlaville présente les Assises de Génétiques qui auront lieu à Cannes en 2026. Véronique Paquis (Organisatrice locale) lancera le comité local d'organisation en Septembre 2024, la première réunion du comité scientifique aura lieu en Octobre ou Novembre. Il faut identifier une date avec l'équipe niçoise en Septembre 2024.

Chaque association est invitée à identifier deux représentants qui feront parti du comité scientifique. Il faut d'ores et déjà commencer à réfléchir à des idées de thèmes et orateurs.

7. Adhésion de la Société Française de Génétique (Béatrice Turcq)

La Présidente de la Société Française de Génétique (SFG), Béatrice Turcq a été invitée pour présenter sa société auprès des membres du CA dans le but d'être intégrée dans la FFGH.

Historiquement, la SFG a été créée en 1947, elle a été mise en parenthèse entre 1949 et 1983. En 1992, il y a eu une scission entre la Société Française de Génétique (SFG) et la Société Française de Génétique Humaine (SFGH).

L'objectif de la société est axé sur l'aide aux jeunes chercheurs à travers l'attribution de prix et bourses de voyages et sur l'organisation et le soutien des colloques.

Les membres du Bureau actuel de la SFG :

- Présidente : Béatrice Turcq (Bordeaux)
- Vice-Présidents : Clément Carré (Paris) & Frédéric Bernard (Paris)
- Secrétaire Général : Cyril Ribeyre (Montpellier)
- Trésorier : Cyril Sarrauste (Montpellier)

La société savante compte 243 adhérents répartis dans toute la France mais avec majorité de Parisiens. Ce sont en général des chercheurs du CNRS, des maîtres de conférences et quelques retraités.

La SFG veut adhérer à la FFGH pour collaborer, apporter une visibilité plus grande, plus de networking, etc.

8. Votes et résultats

VOTE 1 : Veuillez choisir par ordre de préférence les dossiers de candidature pour l'organisation des Assises de Génétique (2028/2030) ?

1^{ère} place : Lille, 2^{ème} : Strasbourg, 3^{ème} : Lyon, 4^{ème} : Bordeaux et 5^{ème} : Clermont-Ferrand

VOTE 2 : Acceptez-vous l'adhésion de la Société Française de Génétique (SFG) au sein de la FFGH ?

80% Oui (16 votants), 20% Ne se prononce pas (4 votants)

9. Questions diverses

- La FFGH souhaite laisser du temps aux associations pour revoir les statuts et le règlement intérieur. Un vote sera à prévoir en Septembre ou Octobre 2024 pour la validation ou non des modifications proposées.
- Qualiopi : La FFGH a fait le choix de travailler avec Mr. Darcq dans la démarche de certification. La première réunion aura lieu en visioconférence le Lundi 8 Juillet à 17h30. La FFGH souhaite avoir un représentant par association/société savante.
- Le nouveau groupe de travail éthique, présenté lors de la dernière réunion de Conseil d'Administration est lancé.

Fin de la réunion de l'**Assemblée Générale Exceptionnelle** : 11:30.